



Regularisation sur demande du ministre

Par **Ramsesdekimon1979**, le **26/10/2016** à **10:19**

Bonjour

Par courrier dans le mois de Juillet, j'ai attirer l'attention du premier ministre sur ma situation administrative.

Un mois après, J'ai reçu une réponse favorable du ministère de l'intérieur m'informant avoir saisi le préfet pour examiner avec attention ma demande de régularisation.

Début septembre, le directeur du cabinet du préfet m'a adresser un courrier m'informant avoir été saisi par son ministre pour ma requête mais n'étant territorialement compétent il a passé ma demande à son sous-préfet dont dépend ma ville.

J'ai dû adresser un courrier en recommandé à la responsable du bureau des étrangers de ce sous-préfet pour solliciter une convocation de sa part, ayant des difficultés pour obtenir un rendez-vous sur le site internet de la sous-préfecture. Aucune réponse depuis maintenant un mois que faire ?

Par **youris**, le **26/10/2016** à **13:13**

bonjour,

voilà, votre titre laisse à penser que le ministre a demandé votre régularisation, en fait selon votre message il a simplement transmis votre courrier au préfet qui l'a au sous-préfet à charge pour lui d'étudier votre demande.

en conclusion, votre dossier est venu s'ajouter aux nombreux dossiers en instance sans priorité.

salutations

Par **Ramsesdekimon1979**, le **26/10/2016** à **14:16**

Bonjour,

Merci bien de votre réponse car il ne m'indique pas l'action à suivre ou comment poursuivre ma démarche afin d'une réponse positive.